

Communiqué du CNECEA

13 février 2023

Pour l'augmentation des moyens alloués aux ENSA(P) et l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble de leurs personnels

En 2020, les vingt Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture s'étaient engagées dans une grève de leurs instances, pour dénoncer auprès du Ministère de la Culture le manque de moyens et les difficultés croissantes rencontrées dans l'accomplissement de leurs missions. Ce début de mobilisation avait été stoppé net par le premier confinement lié à l'épidémie de COVID19, qui avait conduit l'ensemble des personnels des écoles à se mobiliser pour assurer la poursuite de l'ensemble de leurs activités et minimiser l'impact de la pandémie sur le déroulement du cursus des étudiant·es.

Trois années plus tard, en ce début d'année 2023, aucun des problèmes soulevés en 2020 n'a connu de réponse de la part de la tutelle des ENSA. Malgré l'effort collectif de l'ensemble des personnels des ENSA(P) pour maintenir une qualité d'enseignement et de recherche à la hauteur des enjeux auxquels les futur·es architectes auront à faire face, l'insuffisance criante de moyens alloués aux ENSA(P), la pénurie de personnel et la faiblesse des rémunérations auront, tôt ou tard, à l'instar de la situation que connaît l'ENSA de Normandie, un impact sur la qualité des enseignements et l'exercice leurs missions. A terme, c'est l'intérêt public de l'architecture tel qu'il est prévu dans la Loi qui est menacé.

Par ce communiqué, le CNECEA, réunissant des enseignant·es-chercheur·es issu·es de l'ensemble des ENSA(P), exprime son accord avec les termes de la Tribune publiée le 2 décembre 2022 par les directrices-teurs des ENSA(P). Il fait également part de tout son soutien aux revendications des personnels et étudiant·es l'ENSA Normandie, ainsi qu'à celles des collectifs de doctorant·es et de contractuels réitérées ces dernières semaines. Ces différentes prises de position et demandes concernant toutes les ENSA(P), le CNECEA soutient toutes les initiatives qui permettront de partager et de discuter le plus largement possible l'ensemble des constats et demandes des ENSA(P).

Enfin, au moment où Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, annonce publiquement son intention de placer les ENSA(P) au centre de son action, et parce que le sens et la mise en oeuvre des missions du CNECEA sont étroitement liés aux moyens déployés pour l'enseignement et la recherche en architecture, le CNECEA interpelle le Ministère pour qu'il alloue enfin l'ensemble des ressources indispensables à l'exercice de ces activités et à la réussite de la réforme engagée en 2018.

Le texte de ce communiqué a été adopté par le bureau élargi du CNECEA le 13 février 2023.